

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination et du management de l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique

COMMUNE de JANS

Par arrêté préfectoral en date du - 9 NOV. 2010 une enquête publique est ouverte à la mairie de JANS, pendant une période d'un mois, du 13 décembre 2010 au 13 janvier 2011 inclus, portant sur la demande présentée par la SICA SA des Naisseurs de La Mée, en vue d'être autorisée à procéder à l'extension de l'élevage porcin qu'elle exploite au lieu dit « Les Courtes » à JANS, en portant sa capacité totale à 3724 animaux équivalents porcs.

Cet établissement est soumis à autorisation sous la rubrique n° 2102-1° de la nomenclature des installations classées.

Monsieur Jean-François LE CLERC, désigné en qualité de commissaire enquêteur chargé de diriger l'enquête, recevra en mairie de JANS les observations du public aux dates et heures ci-après :

- | | |
|-----------------------------|---------------------|
| - lundi 13 décembre 2010 | de 9 h 00 à 12 h 00 |
| - mercredi 22 décembre 2010 | de 9 h 00 à 12 h 00 |
| - vendredi 7 janvier 2011 | de 9 h 00 à 12 h 00 |
| - mardi 11 janvier 2011 | de 9 h 00 à 12 h 00 |
| - jeudi 13 janvier 2011 | de 9 h 00 à 12 h 00 |

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de JANS, aux jours et heures normaux d'ouverture des services.

Le public pourra également consulter le dossier dans les mairies de DERVAL, NOZAY, MARSAC-SUR-DON, LUSANGER, TREFFIEUX, MOUAIS et SAINT-VINCENT DES LANDES aux jours et heures normaux d'ouverture des services.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de JANS, au commissaire enquêteur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation, assortie du respect de prescriptions, ou un refus.